

# Notice descriptive des semi-remorques **NOOTEBOOM** type MCO-73-04 n°XMRMC000060000064

## 5. SUSPENSION

- 5.2. Arrières (essieux 1 et 2 et 3 et 4) : ..... Suspension hydraulique NOOTEBOOM type HR/B1 4/13 avec amortisseurs.  
 5.4. Essieu relevable : ..... Essieu 1 relevable hydrauliquement en utilisant la commande manuelle sur le tableau de réglage de la suspension hydraulique situé à gauche sur le col de cygne du véhicule. Il est possible de relever l'essieu 1 en remplissant les chambres inférieures des 2 vérins de suspension puis en obturant le robinet de réglage. Le système est conçu pour que lorsque la charge sous les 3 autres essieux atteint 8500 kg par essieux (soit un total de 25500 kg), soit pour une pression de 85 bars dans la suspension, l'essieu 1 descende automatiquement. Son relevage n'est alors possible que lorsque la pression dans la suspension est de nouveau inférieure à 85 bars. La valve de tarage correspondante est plombée.

**ATTENTION !** Lorsque le véhicule circule en charge, l'essieu 1 doit impérativement être posé au sol

## 6. DIRECTION

- 6.1. Type de direction : ..... Description du système : Essieux 2 à 4 dirigés hydrauliquement  
 6.3. Inscription dans le cercle européen : ..... Sans objet, véhicule Hors Code  
 6.4. Description du fonctionnement : ..... Le système est hydraulique à double circuit. La rotation de la plaque d'attelage, sur laquelle est fixée le pivot, entraîne la rotation d'un bras articulé actionnant les 2 vérins hydrauliques émetteurs situés dans le col de cygne. Par une liaison par flexibles, ceux-ci commandent, grâce à deux vérins récepteurs situés dans le châssis à l'arrière du véhicule, le coulisement d'un bras de transmission entraînant le braquage différentiel des essieux 2 à 4 par l'intermédiaire de bielles.

## 7. FREINAGE

**ATTENTION ! Véhicule équipé d'un système EBS (freinage électronique) : DOIT IMPERATIVEMENT être relié au véhicule tracteur par une liaison ISO 7638 à 5 ou 7 broches**

- 7.0. Essieux SAF type SKRZ 12030 et SKZRLZ 12030 (capacité 12000 kg à 105 km/h) avec freins SAF (SNK 3020-13Z), garnitures BREMSKERL 6386 (PV RWTÜV TDB0487)  
 7.1. Frein de service : ..... Pneumatique 2 conduites (13R09-06) avec valve relais d'urgence, équipés de leviers de freins autorégulateurs.  
 7.2. Répartiteur de freinage : ..... Modulation de l'effort de freinage en fonction de l'état de charge sur les roues par système électronique intégré au calculateur EBS (capteur de pression de suspension sur l'essieu 2).  
 7.2.1. Dispositif antibloqueur de roues : ..... Oui. Système catégorie A de marque WABCO type "Trailer EBS D" de configuration 4S/3M (PV n° EB 124.1E)
- | Essieu 1 | Position des capteurs |          |          | Régulation    |          |                  |          |
|----------|-----------------------|----------|----------|---------------|----------|------------------|----------|
|          | Essieu 2              | Essieu 3 | Essieu 4 | Essieu 1      | Essieu 2 | Essieu 3         | Essieu 4 |
| X        | X                     |          |          | Côté par côté |          | Régulation basse |          |
- Branchement : L'alimentation électrique est obligatoirement réalisée par l'intermédiaire d'une prise ISO 7638:1997 à 5 ou 7 broches. Le conducteur doit être informé de toute défaillance du système de freinage ou de sa transmission par l'allumage de voyants conforme au règlement ECE 13R09-06 situé au tableau de bord du véhicule tracteur.  
 7.2.2. Fonctionnement en mode "dégradé" : ..... En cas de défaillance d'un élément du système EBS, 2 fonctions permettent d'obtenir les efficacités prescrites :  
 Fonction "redondance" : Permet d'obtenir un freinage commandé par la partie pneumatique seule sans correction et sans anti-blocage  
 Fonction "freinage d'urgence" : Permet d'obtenir une pression maximale dans les vases de freins lorsque la pression de commande pneumatique est supérieure à 90% de la pression du réservoir  
 Par vases à ressort actionnant les leviers de freins des essieux 1 + 2 + 3
- | Disposition des essieux freinés : |          |          |          |
|-----------------------------------|----------|----------|----------|
| Essieu 1                          | Essieu 2 | Essieu 3 | Essieu 4 |
| X                                 | X        | X        |          |
- 7.4. Frein de stationnement : .....  
 7.5. Mode de transmission des efforts aux roues :  
 7.5.1. Frein de service : ..... Par air sous pression  
 7.5.2. Frein de secours : ..... Par air sous pression  
 7.5.3. Frein de stationnement : ..... Par ressort (vases à ressort)  
 7.6. Assistance des freins : ..... Non  
 7.7. Réservoir d'énergie : ..... 7 réservoirs d'air comprimé pour un volume total de 190 litres  
 Freinage : 2 réservoirs de 40 litres et 4 réservoirs de 20 litres situés au niveau des essieux  
 Valve relais d'urgence (freinage) : 1 réservoir de 30 litres situé en bas du col de cygne à gauche du véhicule  
 7.7.1. Mode d'alarme pour les défaillances : ..... Celui du véhicule tracteur  
 7.7.2. Paramètre mesuré pour l'alarme : ..... Celui du véhicule tracteur  
 7.7.3. Mode de contrôle du bon fonctionnement de l'alarme : ..... Celui du véhicule tracteur  
 7.8. Type de freins : ..... A tambours à cames en S  
 7.10. Circuit de freinage pour la remorque : .....  
 7.10.2. Frein en cas de rupture de la conduite d'alimentation : ..... Automatique par réserve d'air sur le véhicule (actionnement de la valve relais d'urgence)

## 8. CARROSSERIE

- 8.1. Carrosserie : ..... PTE-ENG  
 8.2. Matériaux constituant la carrosserie : ..... Plancher en bois, hayon avant en acier  
 8.9. Dispositifs de protection latérale : ..... Non, (véhicule hors code)  
 8.10. Dispositif de protection contre l'encastrement :  

Marque du dispositif	Type du dispositif	n° d'homologation CEE	Distance maxi entre le dispositif et la face AR HT du véhicule
NOOTEBOOM	ABE-10	e4*70/221*2000/8*0199*01	397 mm

 8.10.2. Arrière : .....  
 8.11. Système anti-projections : ..... Non, exempté (véhicule hors code)

## 9. ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

- 9.3. Feux de position :  
 9.3.1. Avant : ..... 2 blancs indépendants ou combinés avec les dispositifs réfléchissants avant  
 9.3.2. Latéraux : ..... 6 oranges de chaque côté, indépendants ou combinés avec les feux de positions latéraux  
 9.4. Feux de position arrières : ..... 2 rouges groupés avec les feux de freinage  
 9.5. Indicateurs de changement de direction : ..... 2 oranges groupés avec les feux de freinage  
 9.6. Feux stop : 2 rouges groupés avec les feux rouges arrières  
 9.7. Eclairage de la plaque d'immatriculation : ..... 1 ou 2 blanc(s) indépendant(s)  
 9.8. Dispositifs réfléchissants :  
 9.8.1. Avant : ..... 2 blancs indépendants ou combinés avec les feux de position avant  
 9.8.2. Arrière : ..... 2 triangulaires rouges indépendants  
 9.8.3. Latéraux : ..... 6 à 8 oranges de chaque côté, indépendants ou combinés avec les feux de positions latéraux  
 9.9. Feux de détresse : ..... Fonctionnement simultané de tous les feux de changement de direction commandé par le véhicule tracteur  
 9.10. Feux de marche arrière : ..... 1 (à droite) ou 2 blanc(s) indépendant(s) ou groupé(s) avec les feux de freinage. Montage optionnel  
 9.11. Feux de brouillard arrière : ..... 1 (à gauche) ou 2 indépendant(s) ou groupé(s) avec les feux de freinage  
 9.12. Feux d'encombrement :  
 9.12.1. Avant : ..... Non  
 9.12.2. Arrière : ..... 2 indépendants blanc/rouge en bas  
 9.13. Dispositif de signalisation complémentaire arrière : ..... Oui, dispositifs conforme 70R01 ECE  
 9.14. Feux spéciaux :  
 9.14.1. Signalisation de convoi exceptionnel : ..... Au moins 1 gyrophare orange situé à l'arrière du véhicule  
 1 panneau "CONVOI EXCEPTIONNEL" à l'arrière du véhicule